

TARIFS 2021 - Actualisés

NATURES D'OCCUPATIONS		Pôle Majeur d'attractivité Grand Centre	Tous espaces hors Grand Centre
Terrasses commerciales	Terrasse fermée	136,83 € /m ² /an	101,40 € /m ² /an
	Terrasse couverte	89,73 € /m ² /an	44,86 € /m ² /an
	Terrasse ouverte et/ou délimitée par des éléments mobiles	41,50 € /m ² /an	22,43 € /m ² /an
Ventes Ambulantes	Vente ambulante régulière	56,08 € /camion /semaine qq soit le nb de jours 30,26 € /camion /WE	33,65 € / camion/ semaine qq soit le nb de jours 22,43 € / camion/ WE
	Vente ambulante occasionnelle (individuelle ou liée à une manifestation)	22,43 € / camion/ jour	16,83 € / camion/ jour
Déballage, Etalage commercial	Déballage commercial, Etalage avec ou sans lien avec le magasin	Ponctuel : 0,56 € / m ² / jour Régulier : 105,90 € / m ² / an	Ponctuel : 0,33 € / m ² / jour Régulier : 56,08 € / m ² / an
Installations diverses (chevalets, distributeurs,...)	Appareils, mobiliers divers	84,12 € / unité/ an	
	Chevalets	39,25 € / unité/ an	
Tournages de films, présentation commerciale événementielle	Tournage de films (droit d'emplacement)	1 121,48 € / jour	
	Projets scolaires, étudiants	gratuit	
Diverses occupations ponctuelles	Brocante, vide grenier	11,22 € /ml	6,73 € /ml
	Particulier : travaux privés, déménagement ou livraison	33,65 € /camion/ jour (gratuit pour déménagement)	16,83 € /camion/ jour (gratuit pour déménagement)
	Entreprise : travaux privés, déménagement ou livraison	67,29 € /camion jour	33,65 € /camion/ jour
Diverses installations fermées sur DP	Armoires, cabines, boîtes de stockage postal,...	224,29 € /unité/ an	179,43 € /unité/ an
	Containers (hors chantier)	56,08 € /unité/ jour	33,65 € /unité/ jour
	Bulles de vente	134,58 € /m ² / mois	89,71 € /m ² / mois
Occupations foraines	Manège Forain	168,22 € /unité/ mois	112,14 € /unité/ mois
	Cirque	213,09 € / jour + caution 1 000 €	168,22 € / jour + caution 1 000 €
Modification intégrité voirie	ouverture de bateau / accès station-service	sur devis + 10 % pour frais administratif	
Chantiers (sauf chantiers exceptionnels d'une durée > 24 mois)	Echafaudages	4,48 € /ml/ jour	2,25 € /ml/ jour
	Espaces clôturés, installations de chantiers, stockage de matériels, bennes, base vie, bungalows,...	1,12 € /m ² / jour	0,56 € /m ² /jour
DEROGATIONS AU PAIEMENT DE LA RODP (L 2125-1 CG3P) La RODP ne s'applique pas lorsque l'occupation ou l'utilisation concerne l'installation par l'Etat des équipements visant à améliorer la sécurité routière ou nécessaires à la liquidation et au constat des irrégularités de paiement de toute taxe perçue au titre de l'usage du domaine public routier. Peuvent être délivrées gratuitement par dérogation les autorisations lorsque l'occupation ou l'utilisation : 1/ est la condition naturelle et forcée de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage, intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous ; 2/ contribue directement à assurer la conservation du domaine public lui-même ; 3/ contribue directement à assurer l'exercice des missions des services de l'Etat chargés de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics ou du contrôle aux frontières dans les aéroports, les ports et les gares ; 4/ permet l'exécution de travaux relatifs à une infrastructure de transport public ferroviaire ou guidé. ET aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général AINSI QUE lorsqu'un contrat de commande publique s'exécute au seul profit de la personne publique		Modalités de révision des tarifs RODP indexé sur IIRL (Indice de Révision des Loyers) Tarifs révisés N = Tarifs N-1 x IRL 4èT N-1/IRL 4èT N-2 soit (N-1 x 130,52) / 125,50	
REDEVANCES TELECOM - ACTUALISATION 2021 rectifiée (Source FNCCR) sur la Base du Décret 2005-1676 du 27/12/2005			
Réseaux télécommunications et communications électroniques	Domaine Public Routier souterrain	Autoroutes : 412,90 € / km/ artère (fourreau) Autres voiries : 41,29 € / km /artère (0,04129 € / ml /artère)	
	Domaine Public Routier aérien	55,05 €/km/Artère	
	Domaine Public hors Routier souterrain ou aérien	1 376 33 € /km artère	
Diverses installations au sol télécommunications et communications électroniques	Domaine Public Routier	27,53 € /m ²	
	Domaine Public non Routier	894,61 €/m ²	
Installations radio-électriques (non plafonnées)	Pylônes, antennes de téléphonie, armoires techniques	Tarifs cf Délibération du Conseil Communautaire du 24/06/2008	